

DEVOIR MAISON : Transcrivez ce texte sous la forme d'un organigramme montrant les facteurs qui entraînent la baisse de la fécondité.

La France est dans un cas exceptionnel. La baisse de sa fécondité est la plus précoce et la plus soutenue du continent européen. Elle est visible depuis le XVIIIe siècle : la fécondité est de l'ordre de 5,5 enfants par femme et plus que de 4 enfants au début du XIXe siècle.

Un des facteurs fondamentaux de cette baisse est la baisse de la mortalité infantile et juvénile. La situation démographique ancienne était caractérisée par une forte fécondité rendue nécessaire par le niveau élevé de la mortalité. Dans cette nouvelle conception de la vie, les femmes reconsidèrent leur comportement en matière de fécondité à la baisse. L'autre facteur est un recours au mariage tardif qui réduit le temps de procréation à l'intérieur de la cellule familiale. Il faut ajouter que les veuves se remarient rarement et que le célibat définitif est élevé puisqu'il concerne 10% des femmes. Un autre facteur difficilement mesurable est la maîtrise de la fécondité par la contraception. Enfin, la baisse de la fécondité s'inscrit dans le cadre de la modernisation des sociétés européennes. Des éléments peuvent être dégagés. Sur le plan économique, la révolution agricole puis la révolution industrielle ne s'appuient plus sur la famille comme unité de production. Le besoin de mobilité est plus facile avec une famille réduite. Enfin, la « sécularisation » des sociétés joue un rôle. En effet, les individus prennent de la distance par rapport aux principes moraux des autorités religieuses. Pour toutes ces raisons, la fécondité entre dans le champ des décisions.

DEVOIR MAISON : Transcrivez ce texte sous la forme d'un organigramme montrant les facteurs qui entraînent la baisse de la fécondité.

La France est dans un cas exceptionnel. La baisse de sa fécondité est la plus précoce et la plus soutenue du continent européen. Elle est visible depuis le XVIIIe siècle : la fécondité est de l'ordre de 5,5 enfants par femme et plus que de 4 enfants au début du XIXe siècle.

Un des facteurs fondamentaux de cette baisse est la baisse de la mortalité infantile et juvénile. La situation démographique ancienne était caractérisée par une forte fécondité rendue nécessaire par le niveau élevé de la mortalité. Dans cette nouvelle conception de la vie, les femmes reconsidèrent leur comportement en matière de fécondité à la baisse. L'autre facteur est un recours au mariage tardif qui réduit le temps de procréation à l'intérieur de la cellule familiale. Il faut ajouter que les veuves se remarient rarement et que le célibat définitif est élevé puisqu'il concerne 10% des femmes. Un autre facteur difficilement mesurable est la maîtrise de la fécondité par la contraception. Enfin, la baisse de la fécondité s'inscrit dans le cadre de la modernisation des sociétés européennes. Des éléments peuvent être dégagés. Sur le plan économique, la révolution agricole puis la révolution industrielle ne s'appuient plus sur la famille comme unité de production. Le besoin de mobilité est plus facile avec une famille réduite. Enfin, la « sécularisation » des sociétés joue un rôle. En effet, les individus prennent de la distance par rapport aux principes moraux des autorités religieuses. Pour toutes ces raisons, la fécondité entre dans le champ des décisions.

DEVOIR MAISON : Transcrivez ce texte sous la forme d'un organigramme montrant les facteurs qui entraînent la baisse de la fécondité.

La France est dans un cas exceptionnel. La baisse de sa fécondité est la plus précoce et la plus soutenue du continent européen. Elle est visible depuis le XVIIIe siècle : la fécondité est de l'ordre de 5,5 enfants par femme et plus que de 4 enfants au début du XIXe siècle.

Un des facteurs fondamentaux de cette baisse est la baisse de la mortalité infantile et juvénile. La situation démographique ancienne était caractérisée par une forte fécondité rendue nécessaire par le niveau élevé de la mortalité. Dans cette nouvelle conception de la vie, les femmes reconsidèrent leur comportement en matière de fécondité à la baisse. L'autre facteur est un recours au mariage tardif qui réduit le temps de procréation à l'intérieur de la cellule familiale. Il faut ajouter que les veuves se remarient rarement et que le célibat définitif est élevé puisqu'il concerne 10% des femmes. Un autre facteur difficilement mesurable est la maîtrise de la fécondité par la contraception. Enfin, la baisse de la fécondité s'inscrit dans le cadre de la modernisation des sociétés européennes. Des éléments peuvent être dégagés. Sur le plan économique, la révolution agricole puis la révolution industrielle ne s'appuient plus sur la famille comme unité de production. Le besoin de mobilité est plus facile avec une famille réduite. Enfin, la « sécularisation » des sociétés joue un rôle. En effet, les individus prennent de la distance par rapport aux principes moraux des autorités religieuses. Pour toutes ces raisons, la fécondité entre dans le champ des décisions.